

NEWS DU RÉSEAU CCI

Retour sur le Tour de France de l'Economie circulaire – 1^{ère} étape à la CCI Occitanie



Le 15 mai dernier, lors du **lancement de la nouvelle version de l'outil ACTIF***, face à une quarantaine de collectivités et d'acteurs institutionnels territoriaux et en présence de François-Michel Lambert, Président de l'Institut de l'Economie Circulaire, Alain Di Crescenzo, Président de la CCI Occitanie, a rappelé l'implication du réseau des CCI sur la thématique de l'Economie Circulaire, qui apparaît aujourd'hui comme un vecteur de compétitivité et d'ancrage territorial :

« Je suis très fier que la CCI Occitanie fasse partie des structures qui font bouger le monde. Depuis notre région, avec un outil numérique imaginé par nos équipes, et grâce aux efforts de nos conseillers qui maillent le territoire et sont en mesure d'aller capter la donnée dans les entreprises qu'ils rencontrent, nous devenons une pierre de l'édifice de la transition énergétique ».

Ce même jour était organisée la **première étape du Tour de France de l'Economie Circulaire** organisée par CCI France, en partenariat avec l'ADEME, l'Institut de l'Economie Circulaire et Engie. Cette thématique est une préoccupation nouvelle et croissante qui interroge de nombreux acteurs voulant s'impliquer dans une démarche économiquement pertinente et respectueuse de l'environnement. L'économie circulaire vise à dépasser le modèle économique linéaire consistant à extraire, fabriquer, consommer et jeter, en appelant à passer à un modèle circulaire entre les différentes phases de vie des produits des services, des déchets, des matériaux, de l'eau et de l'énergie. L'implication et l'engagement de la CCI Occitanie sur ces sujets et le déploiement d'outil comme ACTIF ont naturellement conduit CCI France à choisir la CCI Occitanie pour organiser la première étape à Blagnac.



* ACTIF est une application de cartographie interactive qui quantifie et géolocalise les ressources des entreprises et des territoires (matières, énergie, eau, logistique, équipements ou ressources humaines) pour créer des synergies de mutualisation et de substitution.

Légende des pictogrammes thématiques



Environnement



Energie



Sécurité



Qualité



Développement Durable

ACTUALITÉS RÉGIONALES



Lancement des travaux du Plan Régional de Prévention et de gestion des Déchets

La Loi NOTRE publiée en 2015 impose aux Régions d'assurer la définition et le suivi des plans de gestion des déchets des territoires, mission auparavant dévolue aux Conseils Généraux. Le plan définira et coordonnera les actions et ressources dédiées à la gestion des déchets des particuliers, entreprises, administrations, ..., pour les 12 prochaines années. Le 27 avril dernier la Région Occitanie a réuni 250 acteurs de la collecte et du traitement des déchets pour préparer ce futur plan.

[*Plus d'informations*](#)

Nouveau Directeur Général à l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

Guillaume Choisy a pris ses fonctions le 18 avril dernier comme nouveau Directeur général de l'agence de l'eau Adour-Garonne. Il fait suite à Laurent Bergeot, nommé Chef du service de la recherche au Ministère de la transition écologique et solidaire.

[*Plus d'informations*](#)

Le PNR des Causses du Quercy labellisé par l'UNESCO

Le Parc Naturel Régional (PNR) des Causses du Quercy, dans le Lot, vient d'obtenir le label «Géoparc mondial UNESCO ». Il est le 6ème parc en France à être reconnu pour son patrimoine géologique exceptionnel

[*Plus d'informations*](#)

Retrouvez tous les appels à projets ADEME en cours en Occitanie

L'Ademe Occitanie a mis en ligne sur son site internet les appels à projet en cours sur la Région (ainsi que ceux à venir) dont ceux portés en partenariat avec la Région Occitanie.

[*Plus d'informations*](#)

Un centre de ressources régional « Eviter, Réduire, Compenser » (ERC)

En continuité des travaux conduits dans les ex régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, la DREAL et la Région Occitanie copilotent l'animation d'une communauté régionale ERC, séquence du code de l'environnement en déclinaison du principe d'action préventive des atteintes à l'environnement avec l'objectif d'absence de perte nette de biodiversité.

[*Plus d'informations*](#)

3^{ème} édition des Trophées de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne

La troisième édition des Trophées de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne est dédiée à la transition écologique et aux initiatives locales qui visent à proposer un modèle de développement durable.

[*Plus d'informations*](#)



La petite hydroélectricité en perte de vitesse en Occitanie

L'Etat a désigné 19 lauréats pour l'appel d'offres national de développement de la petite hydroélectricité et lance un nouvel appel d'offres pluriannuel pour un total de 105MW.

Le succès global de cet appel d'offres, qui comprend des critères de continuité écologique, montre que les enjeux environnementaux sont compatibles avec le développement de la petite hydroélectricité.

Toutefois, seuls deux lauréats ont été désignés sur le territoire de la Région Occitanie, dont une nouvelle installation (65) et une installation d'équipement de seuil existant (46). Une telle timidité est regrettable pour le deuxième territoire français en puissance installée. D'autant plus que la filière locale regorge de compétences, génère nombre d'emplois et que le territoire bénéficie d'un potentiel de production hydroélectrique important. D'autres territoires paraissent plus dynamiques et favorables. Une remise en question de tous à venir en Occitanie ?

[*Plus d'informations*](#)

Etat des lieux des volumes de productions des énergies renouvelables

RTE, le Syndicat des énergies renouvelables (SER), Enedis et l'Association des distributeurs d'électricité en France (ADEEF) ont publié un état des lieux quantitatif des productions et projets d'installations d'énergies renouvelables. La Région surfe sur le développement des éoliennes et du solaire pour maintenir son rang dans le classement des territoires régionaux producteurs d'énergies renouvelables. L'hydroélectricité stagne dangereusement en Occitanie. La région Auvergne Rhône Alpes a connu une progression de 32MW. 86% des projets nationaux de petite hydroélectricité sont identifiés en Auvergne Rhône Alpes, suivi par PACA, 9%. Les compétences et savoir-faire des professionnels Occitans sont clairement fragilisés par ce contexte.

[Plus d'informations](#)



Les entreprises d'Occitanie à la pointe de la cybersécurité

La Région Occitanie se veut exemplaire en matière de cybersécurité, et ne cache pas son ambition d'être un centre de ressources pour les entreprises de son territoire. La vice-présidente de la Région, Nadia Pellefigue, vient ainsi d'annoncer la création prochaine d'un centre de technique de cybersécurité dédié aux TPE-PME désireuses de parer à la vulnérabilité de leurs systèmes informatiques et améliorer la protection de leurs données. La Région n'oublie pas pour autant que l'expertise, déjà reconnue, des prestataires régionaux peut servir d'autres territoires français. C'est pourquoi elle envisage la création prochaine d'un centre de démonstration de l'offre régionale.

[Plus d'informations](#)

Amateurs de nouvelles, à vos plumes !

Dans la perspective de la 14^{ème} édition de la semaine de la qualité de vie au travail, l'Aract organise la 12^{ème} édition du concours de nouvelles sur le travail. Pour cette année, un regard particulier sera porté sur les nouvelles portant des innovations positives dans le management.

[Plus d'informations](#)

Innover pour une industrie du futur technique et humaine

L'Aract Occitanie projette une action collective en septembre 2017 pour accompagner des PME d'Occitanie dans leur projets d'investissements technologiques et numériques. Huit candidatures seront retenues et accompagnées pour définir une organisation performante humainement et techniquement pour investir durablement.

[Plus d'informations](#)



Participez au Prix Qualité & Performance

L'AFQP Occitanie organise les Prix Qualité et Performance. Cela représente une opportunité pour les entreprises régionales candidates pour mobiliser leurs équipes, s'évaluer et communiquer sur la performance de leur organisation.

[Plus d'informations](#)



Occistart l'outil crowdfunding des CCI d'Occitanie

La CCI Occitanie s'est associée à Occistart (cofondée par le groupe la Dépêche du Midi et Bulb in Town plateforme leader sur le financement de projets de proximité), ainsi qu'avec le réseau d'experts-comptables Acom.



Occistart est la première plateforme régionale de financement participatif (crowdfunding). Son but est de mettre en relation porteurs de projets en recherche de financements et particuliers désireux de les soutenir et d'agir en faveur du développement économique de proximité.

[Plus d'informations](#)

Prix « Handi-Entreprise Occitanie / Pyrénées-Méditerranée »

La Région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée crée le prix « Handi-entreprise » afin de valoriser les actions remarquables et innovantes des entreprises ayant mis en place une démarche efficace en matière d'inclusion dans l'emploi des personnes en situation de handicap au-delà des exigences réglementaires auxquelles elles sont soumises.

[Plus d'informations](#)

Appel à projets READYNOV - Systèmes intelligents et chaîne de la donnée numérique

La Région Occitanie lance l'appel à projets READYNOV qui a pour objectifs de soutenir les projets innovants collaboratifs, faire émerger de nouveaux produits ou services dans la gamme de compétences des PME/ETI, renforcer les compétences en R&D pour créer de l'emploi qualifié dans les PME/ETI, contribuer à la structuration des filières ciblées par l'appel à projets, favoriser l'acquisition de compétences ou de transfert de technologies au profit du tissu industriel régional. Les projets pourront notamment concerner les domaines de l'énergie, du développement durable, le transport, la mobilité,

[Plus d'informations](#)

L'INSEE publie les indicateurs Développement Durable pour l'Occitanie

Initié en ex Région Midi-Pyrénées ce tableau de bord est progressivement étendu au périmètre de la Région Occitanie. Destiné à fixer des indicateurs de performances pour les cinq finalités fixées par le Grenelle Environnement. Cet outil sera agrémenté et mis à jour progressivement.

[Plus d'informations](#)

La mobilité douce à l'honneur sur le circuit d'Albi

Véhicules solaires, électriques et à hydrogènes ont pu faire étalage de leurs performances à l'occasion de la première édition de l'Albi Eco Race qui s'est tenue durant trois jours sur le circuit d'Albi. La CCI du Tarn a quant à elle donné l'exemple en participant à la première course au monde de Kangoo ZE à prolongateur d'autonomie ; pourvu que ça dure !

[Plus d'informations](#)

Smoovengo, reprend le marché des vélos en libre-service parisiens

Le consortium Franco-Espagnol basé à Montpellier va déployer courant 2018 une nouvelle offre de service de déplacement urbain au bénéfice de la ville de Paris. Le Vélib', continuera son développement de la meilleure des façons en intégrant de nouvelles technologies telles l'assistance électrique, un système de localisation connecté par Bluetooth au smartphone de l'utilisateur, Le tout avec 80% des éléments du vélo fabriqués en France, selon l'entreprise Occitane.

[Plus d'informations](#)

FLASH-INFO



Nicolas Hulot nommé ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire

[*Plus d'informations*](#)

Publication ADEME : 30 projets exemplaires dans la période 2014-2016

[*Plus d'informations*](#)

Appel à candidature : Prix Entreprises et Environnement 2017

[*Plus d'informations*](#)

Nouvelle version de l'outil REEECYC'LAB de Eco-systèmes

[*Plus d'informations*](#)

Favoriser la réparation : la solution viendra-t-elle de Suède ?

[*Plus d'informations*](#)

Tri des biodéchets à la source : découvrez les recommandations de l'ADEME

[*Plus d'informations*](#)



CEE : les objectifs sont doublés pour la période 2018-2020

[*Plus d'informations*](#)

CEE : Le top des opérations déposées en 2016

[*Plus d'informations*](#)

RTE met à disposition un outil de calcul de vos obligations de capacité

[*Plus d'informations*](#)

Obligation de performance énergétique dans les bâtiments existants à usage tertiaire

[*Plus d'informations*](#)



Cybersécurité des entreprises : le MOOC de l'ANSSI, gratuit et pour tous

[*Plus d'informations*](#)

Un outil gratuit pour se former au risque routier dans les TPE PME en 30 minutes

[*Plus d'informations*](#)

Témoignage : Comment bouger les comportements en matière de sûreté, pour mieux anticiper les risques ?

[*Plus d'informations*](#)



Numérique, de la qualité à la sécurité, la norme ISO27001

[*Plus d'informations*](#)



Semaine européenne du développement durable du 30 mai au 5 juin

[*Plus d'informations*](#)

Emploi : en 2015, les éco-activités ont été plus dynamiques que l'ensemble de l'économie

[*Plus d'informations*](#)

GreenIT : les 7 tendances de 2017

[*Plus d'informations*](#)

AGENDA

> Evénements du mois

Expo Bio Gaz

Du 31 mai au 1^{er} juin

Bordeaux

[*Plus d'informations*](#)

Conférence EFQM- Envie de performer votre entreprise

8 juin à 18h00

[*Plus d'informations*](#)



Atelier QSEE : Actualité Réglementaire en environnement

8 juin – 14h00

CCI Tarn – site de Castres

Contact : Valérie Vinay –

v.vinay@tarn.cci.fr – 05 67 46 60 00



Pôle DERBI : Journées nationales sur l'énergie solaire

13, 14 et 15 juin

Perpignan

[*Plus d'informations*](#)



Atelier pratique d'utilisation de l'outil OIRA restauration

19 juin

CCI Tarn

Contact : Valérie Vinay –

v.vinay@tarn.cci.fr – 05 67 46 60 00



Atelier pratique d'utilisation de l'outil OIRA restauration

19 juin de 10h à 12h30

CCI Aveyron

Contact : Stéphanie Séjourné –

s.sejourne@aveyron.cci.fr – 05 65 77 77 55

Forum National ReSEt

22 juin

Palais des congrès - Marseille

[*Plus d'informations*](#)

Salon Préventica

20 – 22 juin

Paris

[*Plus d'informations*](#)

3^{ème} assises de l'Economie Circulaire

27 et 28 juin

Paris

[*Plus d'informations*](#)

>> A venir



Réunion d'information « Vos obligations réglementaires : le point sur les vérifications périodiques » - Animé par Bureau Veritas

Judi 6 juillet 2017 – CCI Aveyron

Site de Millau : 10h-12h

Site de Rodez : 17h-19h

Contact : *Elodie NAYRAL* - 05 65 77 77 55

– e.nayral@aveyron.cci.fr

Colloque national énergie industrie

25 au 27 septembre

Beffroi-Montrouge-Portes de Paris

[*Plus d'informations*](#)

**Save the date : 5^{ème} Colloque Déchets en Occitanie (Actualités – Nouveautés – Bonnes pratiques)**

Jeudi 16 novembre
CCI de Toulouse (Palais Consulaire - 2 rue d'Alsace Lorraine)
Co-organisé par la CCI de Toulouse, l'ORDECO et l'ADEME

**VEILLE RÉGLEMENTAIRE****> Zoom du mois**

Encore un mois avec une période de forte production réglementaire. Jusqu'au 14 mai 2017 : 28 décrets du ministère chargé de l'environnement publiés en 10 jours ! On peut espérer une pause réglementaire avec l'arrivée d'un nouveau Gouvernement ? surprise à la prochaine Lettre QSE-DD ...

Décret n° 2017-918 du 9 mai 2017 relatif aux obligations d'amélioration de la performance énergétique dans les bâtiments existants à usage tertiaire

Le décret porte sur les obligations d'amélioration de la performance énergétique dans les bâtiments existants à usage tertiaire.

Il crée dans le chapitre I du titre III du livre I^{er} de la partie réglementaire du code de la construction et de l'habitation une section 8 « Obligations d'amélioration de la performance énergétique dans les bâtiments à usage tertiaire » comportant les sous-sections suivantes :

- La sous-section 1 définit le niveau d'économie d'énergie à atteindre d'ici 2020 : Les travaux d'amélioration de la performance énergétique doivent permettre de diminuer la consommation énergétique totale du bâtiment, jusqu'à un niveau de consommation, exprimé en kWh/m²/an en énergie primaire, qui soit inférieur :
 - o Soit à la consommation de référence définie au II, diminuée d'une valeur équivalente à 25 % de la consommation de référence, exprimée en kWh/m²/an d'énergie primaire ;
 - o Soit à un seuil exprimé en kWh/ m²/ an d'énergie primaire. La consommation énergétique de référence prise pour le calcul de la diminution des consommations énergétiques prévue au I est la dernière consommation énergétique totale connue.

Sauf dans le cas où des travaux d'amélioration de la performance énergétique auraient été entrepris depuis le 1^{er} janvier 2006. Dans ce cas, la consommation prise comme base pour le calcul du gain peut être la dernière consommation d'énergie connue avant la réalisation de ces travaux.

- La sous-section 2 précise le champ d'application de l'obligation.
- La sous-section 3 explicite les modalités de mise en œuvre du dispositif.
- La sous-section 4 précise les modalités de suivi de l'obligation, en particulier les documents à transmettre périodiquement afin d'alimenter un observatoire.
- La sous-section 5 concerne des cas particuliers : possibilité de mutualiser l'obligation sur l'ensemble d'un patrimoine, cas d'un changement de propriétaire ou de preneur.
- La sous-section 6 prévoit les modalités d'application du dispositif qui seront précisées par arrêté.

[Consulter le décret ...](#)

Décret n° 2017-594 du 21 avril 2017 modifiant la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement

Le décret modifie deux rubriques de la nomenclature des installations classées :

Rubrique 2230 : traitement et transformation du lait ou de produits issus du lait, à l'exclusion du seul conditionnement.

Le seuil de l'autorisation concerne dorénavant les installations dont les activités sont classées au titre des rubriques 3642 ou 3643 issues de la transposition de la directive IED. Le régime de l'enregistrement est introduit dans la rubrique, reprenant l'ancien seuil du régime d'autorisation. Le contrôle périodique est intégré dans la rubrique sans changement du seuil de déclaration.

Il est précisé dans la rubrique que le traitement et la transformation, à l'exclusion du seul conditionnement, inclut toute modification (thermique, mécanique, physico chimique...) du lait ou produits issus du lait.

Ne sont pas considérées comme traitement et transformation les opérations suivantes :

- Le seul conditionnement et/ou la découpe sans autre opération (du type broyage, râpage, tamisage, filtration, etc.) en vue du transport ou de la commercialisation ;
- Le simple stockage ou transit sans autre opération que la réfrigération (les quantités d'équivalent-lait concernées sont à déduire du classement sous la rubrique 2230) ;
- La simple maturation et/ou l'affinage du produit).

Rubrique 2240 : extraction ou traitement des huiles et corps gras d'origine animale ou végétale, fabrication des acides stéariques, palmitiques et oléiques, à l'exclusion de l'extraction des activités visées par les rubriques 2631 et 2791.

Le régime de l'autorisation concerne les installations dont les activités sont classées au titre des rubriques 3642 ou 3410 ou tout site de production industrielle réalisant l'extraction à l'aide de solvants inflammables.

Pour les autres installations visées, la rubrique distingue les installations fonctionnant pendant une durée maximale de 90 jours par an des autres. Le caractère saisonnier de certaines activités, par exemple les moulins à huile d'olive, est pris en compte.

Le régime de l'enregistrement est introduit, mais avec des seuils différents.

Le contrôle périodique est intégré dans la rubrique.

Rappelons qu'un site concerné par ces modifications et qui est exploité en conformité avec la réglementation des ICPE est en droit de demander à pouvoir continuer à être exploité sous « l'ancien régime ICPE » à certaines conditions (bénéfice des droits acquis ou droit d'antériorité).

N'hésitez pas à contacter votre Conseiller Environnement pour vous accompagner :

Elodie FLEURAT-LESSARD – Conseillère environnement, sécurité et énergie

T. 05 65 53 26 82 – F. 05 65 20 35 50

elodie.fleurat@lot.cci.fr

[Consulter le décret ...](#)

Note du 25 avril 2017 sur les modalités d'application de la nomenclature des installations classées du secteur de la gestion des déchets

Cette note de 76 pages, non publiée pour le moment, explicite les modalités de classement des activités de gestion des déchets dans toutes ses étapes dans la nomenclature des ICPE. Elle actualise et abroge la circulaire du 24 décembre 2010.

La note explique aux Services de l'Etat en charge de ces questions que « (...) dans un souci de simplification et d'harmonisation des pratiques de classement des activités « déchets » sur le territoire, vous trouverez ci joint les orientations et éléments d'appréciation qui vous permettront d'évaluer la validité du classement proposé par les acteurs du traitement des déchets lors de la constitution des dossiers qu'ils vous soumettent.

Pour mémoire, la nomenclature ICPE relative aux installations de gestion de déchets a été profondément révisée en 2010, aboutissant à la création d'une dizaine de rubriques, principalement classées en 27XX. La circulaire d'interprétation du 24 décembre 2010 visait à accompagner cette évolution majeure. Sept ans après cette évolution, la présente note tire profit du retour d'expérience acquis sur la mise en œuvre de ces rubriques depuis 2010 pour mettre à jour et remplacer la circulaire du 24 décembre 2010. Cette note constitue une référence globale à date. Dans l'optique de faciliter sa future mise à jour, elle a pour objectif de servir de base à la constitution d'un ensemble de fiches indépendantes – fiches thématiques transversales et fiches spécifiques par rubrique de la nomenclature déchet – qui seront disponibles sur le site internet <http://www.developpementdurable.gouv.fr/> et actualisées autant que de besoin.

Par ailleurs, une évolution de la nomenclature ICPE relative aux installations de gestion de déchets est en cours de préparation par mes services et sera soumise à concertation avant l'été 2017. Elle intégrera notamment certains éléments du retour d'expérience acquis depuis 2010. (...) »

La note précise l'approche de l'Etat sur les éléments suivants :

1. Connaissance des déchets
2. Entreposage des déchets
3. Réemploi / réutilisation
4. Interface entre les installations, ouvrages, travaux ou aménagements (IOTA) et les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
5. Etablissements utilisant des déchets comme matières premières
6. Ouvrages utilisant des déchets comme matières premières
7. Installations de combustion et d'incinération
8. Gestion des terres excavées – Réhabilitation de sites pollués
9. Gestion à terre des sédiments de dragage
- Annexe 1 : Application de la directive Seveso au secteur des déchets
- Annexe 2 : Classement sous les rubriques 35XX de la nomenclature des activités de gestion des déchets
- Annexe 3 : Rubriques de la nomenclature (notamment précisions sur le champ d'application et les critères de classement dans les différentes rubriques 27XX)
- Annexe 4 : Tableau de correspondance entre les rubriques 35XX et 27XX

Nous invitons tous les professionnels du déchet à consulter attentivement cette note car vos prochaines inspections par les Inspecteurs des ICPE seront probablement réalisées sur la base de cette note et mieux vaut anticiper des écarts entre vos pratiques et les nouvelles directives notamment de classement du Ministère.

N'hésitez pas à contacter votre Conseiller Environnement pour vous accompagner :

Elodie FLEURAT-LESSARD – Conseillère environnement, sécurité et énergie

T. 05 65 53 26 82 – F. 05 65 20 35 50

elodie.fleurat@lot.cci.fr

[Consulter la note ...](#)

>> Dernières publications

Période du 21/04/2017 au 18/05/2017

ICPE - Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

- [Décret 2017-849 du 09/05/2017](#) (JO n°109 du 10/05/2017) Modifiant les dispositions réglementaires du code de l'environnement relatives aux installations IED mentionnées à l'annexe I de la directive 2010/75/UE du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles
- [Décret 2017-780 du 05/05/2017](#) (JO n°108 du 07/05/2017) Plans de prévention des risques technologiques
- [Décret 2017-609 du 24/04/2017](#) (JO n°97 du 25/04/2017) Modifiant le décret du 12 novembre 2010 relatif aux prescriptions applicables à certaines exploitations de mines et aux installations de gestion de déchets

inertes et des terres non polluées résultant de leur fonctionnement et modifiant l'article D. 181-15-2 du code de l'environnement

- [Arrêté DEVP1628601A du 24/04/2017](#) (JO n°98 du 26/04/2017) Prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 2240 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement
- [Arrêté DEVP1634272A du 24/04/2017](#) (JO n°98 du 26/04/2017) Prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 2230 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement
- [Arrêté DEVP1705448A du 24/04/2017](#) (JO n°98 du 26/04/2017) Modifiant l'arrêté du 22 septembre 1994 relatif aux exploitations de carrières et aux installations de premier traitement des matériaux de carrières et l'arrêté du 19 avril 2010 relatif à la gestion des déchets des industries extractives
- [Décret 2017-594 du 21/04/2017](#) (JO n°96 du 23/04/2017) Modification de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (Lait - Huiles et corps gras) – **cf. Zoom ci-dessus**
- [Rectificatif 2017/302 du 21/04/2017](#) (JOUE n°L 105 du 21/04/2017) Rectificatif à la décision d'exécution (UE) 2017/302 du 15 février 2017 établissant les conclusions sur les meilleures techniques disponibles (MTD), au titre de la directive 2010/75/UE, pour l'élevage intensif de volailles ou de porcs

Déchets - Sites et sols pollués

- [Arrêté DEVP1706249A du 05/05/2017](#) (JO n°110 du 11/05/2017) Procédure d'agrément et portant cahier des charges des écoorganismes de la filière des déchets issus de bateaux de plaisance ou de sport
- [Arrêté DEVP1711268A du 05/05/2017](#) (JO n°107 du 06/05/2017) Portant agrément d'un éco-organisme ayant pour objet de prendre en charge les déchets d'emballages dont les détenteurs finaux sont les ménages dans les conditions prévues par les articles R. 543-53 à R. 543-65 du code de l'environnement (société ECO-EMBALLAGES)
- [Arrêté DEVP1711274A du 05/05/2017](#) (JO n°107 du 06/05/2017) Portant agrément d'un éco-organisme ayant pour objet de prendre en charge les déchets d'emballages dont les détenteurs finaux sont les ménages dans les conditions prévues par les articles R. 543-53 à R. 543-65 du code de l'environnement (société ADELPHÉ)
- [Arrêté DEVP1711280A du 05/05/2017](#) (JO n°107 du 06/05/2017) Portant agrément d'un éco-organisme ayant pour objet de prendre en charge les déchets d'emballages dont les détenteurs finaux sont les ménages dans les conditions prévues par les articles R. 543-53 à R. 543-65 du code de l'environnement (société LEKO)
- [Décret 2017-675 du 28/04/2017](#) (JO n°102 du 30/04/2017) Gestion des véhicules hors d'usage
- [Arrêté DEVP1635744A du 28/04/2017](#) (JO n°102 du 30/04/2017) Contenu et les modalités de mise en œuvre du plan d'actions des producteurs automobiles en application du 3° de l'article R. 543-158 du code de l'environnement
- [Arrêté AFSP1618294A du 20/04/2017](#) (JO n°96 du 23/04/2017) Prétraitement par désinfection des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés
- [Rectificatif AFSP1618294Z du 20/04/2017](#) (JO n°101 du 29/04/2017) Arrêté du 20 avril 2017 relatif au prétraitement par désinfection des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés (rectificatif)
- [Arrêté DEVP1710083A du 13/04/2017](#) (JO n°95 du 22/04/2017) Modification du cahier des charges des éco-organismes de la filière des déchets d'emballages ménagers

Eau - Air - Odeur

- [Décision 2017/848 du 17/05/2017](#) (JOUE n°L 125 du 18/05/2017) Etablissement de critères et de normes méthodologiques applicables au bon état écologique des eaux marines ainsi que des spécifications et des méthodes normalisées de surveillance et d'évaluation - abrogation de la décision 2010/477/UE
- [Rectificatif 2016/1824 du 16/05/2017](#) (JOUE n°L 123 du 16/05/2017) Rectificatif au règlement délégué (UE) 2016/1824 de la Commission du 14 juillet 2016 modifiant les règlements délégués (UE) n° 3/2014, (UE) n° 44/2014 et (UE) n° 134/2014 en ce qui concerne, respectivement, les prescriptions en matière de sécurité fonctionnelle des véhicules, les prescriptions en matière de construction des véhicules et les prescriptions générales, ainsi que les prescriptions en matière de performances environnementales et de performances de l'unité de propulsion
- [Décret 2017-949 du 10/05/2017](#) (JO n°110 du 11/05/2017) Objectifs nationaux de réduction des émissions de certains polluants atmosphériques en application de l'article L. 222-9 du code de l'environnement
- [Décret 2017-951 du 10/05/2017](#) (JO n°110 du 11/05/2017) Comités de bassin
- [Arrêté DEVL1710550A du 10/05/2017](#) (JO n°110 du 11/05/2017) Représentation des collectivités territoriales et des usagers aux comités de bassin

- [Arrêté DEVR1707177A du 10/05/2017](#) (JO n°110 du 11/05/2017) Etablissant le plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques
- [Décret 2017-782 du 05/05/2017](#) (JO n°108 du 07/05/2017) Renforçant les sanctions pour non-respect de l'usage des certificats qualité de l'air et des mesures d'urgence arrêtées en cas d'épisode de pollution atmosphérique
- [Décision Communautaire 2017/785 du 05/05/2017](#) (JO n°L 118 du 06/05/2017) Approbation d'alternodémarrateurs 12 volts à haut rendement destinés aux voitures particulières à moteurs à combustion classiques en tant que technologie innovante permettant de réduire les émissions de CO₂ des voitures particulières, conformément au règlement (CE) no 443/2009 du Parlement européen et du Conseil
- [Arrêté DEVL1711078A du 05/05/2017](#) (JO n°109 du 10/05/2017) Modifiant l'arrêté du 20 décembre 2011 portant composition, organisation et fonctionnement du groupe régional d'expertise « nitrates » pour le programme d'actions à mettre en œuvre dans les zones vulnérables afin de réduire la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole
- [Décret 2017-725 du 03/05/2017](#) (JO n°106 du 05/05/2017) Principes et modalités de calcul des émissions de gaz à effet de serre des projets publics
- [Décret 2017-657 du 27/04/2017](#) (JO n°101 du 29/04/2017) Prévention des risques sanitaires liés aux systèmes collectifs de brumisation d'eau
- [Arrêté DEVL1636133A du 27/04/2017](#) (JO n°109 du 10/05/2017) Modifiant l'arrêté du 11 octobre 2016 modifiant l'arrêté du 19 décembre 2011 relatif au programme d'actions national à mettre en œuvre dans les zones vulnérables afin de réduire la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole
- [Décret 2017-639 du 26/04/2017](#) (JO n°100 du 28/04/2017) Relatif à l'information sur la quantité de gaz à effet de serre émise à l'occasion d'une prestation de transport
- [Arrêté 2017-639 du 26/04/2017](#) (JO n°100 du 28/04/2017) Pris pour l'application du décret n° 2017-639 du 26 avril 2017 relatif à l'information sur la quantité de gaz à effet de serre émise à l'occasion d'une prestation de transport
- [Arrêté DEVR1711745A du 25/04/2017](#) (JO n°98 du 26/04/2017) Liste des exploitants auxquels sont affectés des quotas d'émission de gaz à effet de serre et le montant des quotas affectés à titre gratuit pour la période 2013-2020 - Modification de l'arrêté du 24 janvier 2014
- [Décision Communautaire 2017/758 du 25/04/2017](#) (JO n°L 113 du 29/04/2017) Position à prendre, au nom de l'Union européenne, lors de la huitième réunion de la conférence des parties à la convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP), en ce qui concerne les propositions de modification des annexes A, B et C
- [Décision Communautaire 2017/769 du 25/04/2017](#) (JO n°L 115 du 25/04/2017) Ratification par les Etats membres, dans l'intérêt de l'Union européenne, du protocole de 2010 relatif à la convention internationale sur la responsabilité et l'indemnisation pour les dommages liés au transport par mer de substances nocives et potentiellement dangereuses, ainsi qu'à l'adhésion des États membres audit protocole, à l'exception des aspects ayant trait à la coopération judiciaire en matière civile
- [Décision Communautaire 2017/770 du 25/04/2017](#) (JO n°L 115 du 25/04/2017) Ratification par les Etats membres, dans l'intérêt de l'Union européenne, du protocole de 2010 relatif à la convention internationale sur la responsabilité et l'indemnisation pour les dommages liés au transport par mer de substances nocives et potentiellement dangereuses, ainsi qu'à l'adhésion des États membres audit protocole, pour ce qui concerne les aspects ayant trait à la coopération judiciaire en matière civile
- [Décret 2017-580 du 20/04/2017](#) (JO n°95 du 22/04/2017) Liste des représentants de l'Etat et de ses établissements publics aux comités de bassin
- [Décret 2017-581 du 20/04/2017](#) (JO n°95 du 22/04/2017) Liste des représentants de l'Etat et de ses établissements publics aux conseils d'administration des agences de l'eau
- [Arrêté DEVP1708434A du 19/04/2017](#) (JO n°95 du 22/04/2017) Modification de l'arrêté du 29 février 2016 relatif à certains fluides frigorigènes et aux gaz à effet de serre fluorés
- [Arrêté DEVR1710772A du 19/04/2017](#) (JO n°95 du 22/04/2017) Dispositif national de surveillance de la qualité de l'air ambiant

Energie / Bruit

- [Décret 2017-948 du 10/05/2017](#) (JO n°110 du 11/05/2017) Modalités de mise à disposition des consommateurs des données de consommation d'électricité et de gaz
- [Décret 2017-847 du 09/05/2017](#) (JO n°109 du 10/05/2017) Péréquation des charges de distribution d'électricité
- [Décret 2017-918 du 09/05/2017](#) (JO n°109 du 10/05/2017) Obligations d'amélioration de la performance énergétique dans les bâtiments existants à usage tertiaire – **cf. Zoom ci-dessus**

- [Décret 2017-919 du 09/05/2017](#) (JO n°109 du 10/05/2017) Isolation thermique en cas de travaux de ravalement importants - Modifiant les articles R. 131-28-7 et R. 131-28-9 du code de la construction et de l'habitation
- [Arrêté DEVR1712866A du 09/05/2017](#) (JO n°109 du 10/05/2017) Conditions d'achat et complément de rémunération pour l'électricité produite par les installations utilisant à titre principal du biogaz produit par méthanisation de matières résultant du traitement des eaux usées urbaines ou industrielles
- [Arrêté DEVR1712972A du 09/05/2017](#) (JO n°109 du 10/05/2017) Conditions d'achat de l'électricité produite par les installations implantées sur bâtiment utilisant l'énergie solaire photovoltaïque, d'une puissance crête installée inférieure ou égale à 100 kilowatts telles que visées au 3° de l'article D. 314-15 du code de l'énergie et situées en métropole continentale
- [Arrêté DEVR1708388A du 06/05/2017](#) (JO n°109 du 10/05/2017) Conditions du complément de rémunération de l'électricité produite par les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent, de 6 aérogénérateurs au maximum
- [Arrêté DEVR1708312A du 04/05/2017](#) (JO n°108 du 07/05/2017) Conditions d'achat de l'électricité produite par les installations implantées sur bâtiment utilisant l'énergie solaire photovoltaïque, d'une puissance crête installée inférieure ou égale à 100 kilowatts telles que visées au 3° de l'article D. 314-15 du code de l'énergie et situées en Corse, en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à Mayotte et à La Réunion
- [Arrêté DEVA1707978A du 03/05/2017](#) (JO n°109 du 10/05/2017) Relatif à l'utilisation des aéronefs ultralégers non motorisés
- [Décret 2017-690 du 02/05/2017](#) (JO n°104 du 03/05/2017) Modification des dispositions de la partie réglementaire du code de l'énergie relatives aux certificats d'économies d'énergie (CEE) - quatrième période d'obligations d'économies d'énergie
- [Décret 2017-676 du 28/04/2017](#) (JO n°102 du 30/04/2017) Autoconsommation d'électricité et modification des articles D. 314-15 et D. 314-23 à D. 314-25 du code de l'énergie
- [Décret 2017-627 du 26/04/2017](#) (JO n°99 du 28/04/2017) Régime assurantiel des installations d'énergies marines renouvelables
- [Arrêté DEVR1627342A du 26/04/2017](#) (JO n°99 du 27/04/2017) Modification de l'arrêté du 23 novembre 2011 fixant les conditions d'achat du biométhane injecté dans les réseaux de gaz naturel
- [Décret 2017-569 du 19/04/2017](#) (JO n°94 du 21/04/2017) Application de l'article L. 322-10-1 du code de l'énergie - Priorité d'appel dans les zones non interconnectées (ZNI)
- [Décret 2017-570 du 19/04/2017](#) (JO n°94 du 21/04/2017) Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) de la Guadeloupe
- [Décret 2017-577 du 19/04/2017](#) (JO n°95 du 22/04/2017) Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) de Mayotte
- [Arrêté DEVP1708101A du 14/04/2017](#) (JO n°101 du 29/04/2017) Etablissant les listes d'agglomérations de plus de 100 000 habitants pour application de l'article L. 572-2 du code de l'environnement

Environnement - Développement Durable - Nature et paysages

- [Règlement 2017/838 du 17/05/2017](#) (JO n°L 125 du 18/05/2017) Modification du règlement (CE) n° 889/2008 en ce qui concerne l'alimentation de certains animaux d'aquaculture biologique
- [Décret HRUX1714716D du 17/05/2017](#) (JO n°117 du 18/05/2017) Relatif à la composition du Gouvernement
- [Décret 2017-932 du 10/05/2017](#) (JO n°110 du 11/05/2017) Portant diverses mesures de simplification pour les entreprises
- [Décret 2017-781 du 05/05/2017](#) (JO n°108 du 07/05/2017) Réglementation applicable aux îles artificielles, aux installations, aux ouvrages et à leurs installations connexes sur le plateau continental et dans la zone économique et la zone de protection écologique ainsi qu'au tracé des câbles et pipelines sous-marins - Modification du décret n° 2013-611 du 10 juillet 2013
- [Arrêté DEVL1638253A du 04/05/2017](#) (JO n°108 du 07/05/2017) Portant modification de l'arrêté du 16 août 2016 relatif à l'interdiction du commerce de l'ivoire d'éléphants et de la corne de rhinocéros sur le territoire national
- [Décret 2017-724 du 03/05/2017](#) (JO n°106 du 05/05/2017) Intégrant la planification maritime et le plan d'action pour le milieu marin dans le document stratégique de façade
- [Arrêté DEVL1701628A du 03/05/2017](#) (JO n°107 du 06/05/2017) Fixant les caractéristiques générales et les règles de fonctionnement des établissements présentant au public des spécimens vivants de céacés
- [Décret 2017-695 du 03/05/2017](#) (JO n°105 du 04/05/2017) Activités réalisées par l'Agence française pour la biodiversité avec l'appui du Muséum national d'histoire naturelle

- [Ordonnance 2017-650 du 27/04/2017](#) (JO n°100 du 28/04/2017) Modifiant le livre III du code du patrimoine
- [Décret 2017-626 du 25/04/2017](#) (JO n°99 du 27/04/2017) Procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement et modifiant diverses dispositions relatives à l'évaluation environnementale de certains projets, plans et programmes
- [Arrêté DEVL1710035A du 25/04/2017](#) (JO n°104 du 03/05/2017) Relatif à la contribution financière des agences de l'eau à l'Agence française pour la biodiversité
- [Arrêté LHAL1704269A du 20/04/2017](#) (JO n°98 du 26/04/2017) Accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public lors de leur construction et des installations ouvertes au public lors de leur aménagement
- [Décret 2017-568 du 19/04/2017](#) (JO n°94 du 21/04/2017) Zones de conservation halieutiques

Eco-conception - Produits respectueux de l'environnement

Aucun texte significatif identifié

Risques - Sécurité - Santé

- [Décret 2017-946 du 10/05/2017](#) (JO n°110 du 11/05/2017) Relatif à l'étiquetage des produits désodorisants à combustion sur les informations de sécurité pour l'utilisateur
- [Décret 2017-899 du 09/05/2017](#) (JO n°109 du 10/05/2017) Repérage de l'amiante avant certaines opérations
- [Règlement 2017/776 du 04/05/2017](#) (JO n°L 116 du 05/05/2017) Modification, aux fins de son adaptation au progrès technique et scientifique, du règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (CLP)
- [Décret 2017-765 du 04/05/2017](#) (JO n°107 du 06/05/2017) Mise à disposition des informations obtenues en application des articles L. 523-1 et L. 523-2 du code de l'environnement - Substances à l'état nanoparticulaire
- [Arrêté DEVA1628241A du 03/05/2017](#) (JO n°110 du 11/05/2017) Modifiant l'arrêté du 18 janvier 2007 relatif aux normes techniques applicables au service de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs sur les aérodromes
- [Décret 2017-694 du 02/05/2017](#) (JO n°105 du 04/05/2017) Relatif à la protection des travailleurs intervenant sur les systèmes de transport ferroviaire ou guidé et de chemins de fer à crémaillère ou contribuant à leur exploitation
- [Décret 2017-633 du 25/04/2017](#) (JO n°99 du 27/04/2017) Conditions d'application de l'interdiction de vapoter dans certains lieux à usage collectif
- [Arrêté LHAL1709525A du 24/04/2017](#) (JO n°99 du 27/04/2017) Relatif à l'agrément des modalités de prise en compte des systèmes d'appoint thermodynamique de l'eau chaude sanitaire dans la réglementation thermique 2012
- [Arrêté DEVP1612190A du 20/04/2017](#) (JO n°104 du 03/05/2017) Conditions d'utilisation de certaines catégories de produits biocides - Pris en application de l'article R. 522-16 du code de l'environnement
- [Décret 2017-588 du 20/04/2017](#) (JO n°95 du 22/04/2017) Portant création d'un service à compétence nationale dénommé « Commandement spécialisé pour la sécurité nucléaire »
- [Arrêté INTJ1706327A du 20/04/2017](#) (JO n°95 du 22/04/2017) Portant organisation et fonctionnement du service à compétence nationale dénommé « Commandement spécialisé pour la sécurité nucléaire »
- [Arrêté DEVK1633600A du 22/03/2017](#) (JO n°109 du 10/05/2017) Modifiant l'arrêté du 18 août 2010 relatif à la protection et au contrôle des matières nucléaires en cours de transport
- [Règlement 2017/735 du 14/02/2017](#) (JO n°L 112 du 28/04/2017) Modification, aux fins de son adaptation au progrès technique, de l'annexe du règlement (CE) n° 440/2008 établissant des méthodes d'essai conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)



Elodie FLEURAT-LESSARD – Conseillère environnement, sécurité et énergie

T. 05 65 53 26 82 – F. 05 65 20 35 50

elodie.fleurat@lot.cci.fr



Objectif ÉNERGIE
occitanie.cci.fr

Contactez un conseiller CCI et réalisez une **visite énergie** pour faire des économies dans votre entreprise.



CCI LOT
107 quai Cavaignac – CS 10079
46002 Cahors Cedex 9